

(1) CERTIFICAT

- (2) N° du certificat : **ZP/B308/18-PZ**
- (3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® X-Solar**
- (4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**
- (5) Adresse: **Gewerbering 3, 47623 Kevelaer, Allemagne**
- (6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.
- (7) L'organisme de certification de DEKRA EXAM GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 18-234.
- (8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme
DIN EN 795:2012 **DIN CEN/TS 16415:2017**
- (9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.
- (10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.
- (11) Ce certificat est valide jusqu'au 25.11.2023.

DEKRA EXAM GmbH
Bochum, 26.11.2018

Signé: Wiegand
Organisme de certification

Signé: Mühlenbruch
Service technique



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.


Organisme de certification


Service technique

(12) Annexe à

(13) **Certificat**
ZP/B308/18-PZ

(14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® X-Solar

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage de type ABS-Lock® X-Solar sert de point d'ancrage individuel permettant de protéger au maximum trois personnes contre les risques de chutes (Figure 1). Le montage est effectué sur des rails aluminium prévus à cet effet. Le dispositif d'ancrage est vissé dans ce but sur le rail en aluminium à l'aide d'une contre-plaque (t = 5 mm).

Le raccordement de la plaque de base et de la contre-plaque (100 mm x 100 mm) est effectué à l'aide de quatre vis M8. Un support en acier rond (Ø 16 mm) d'une hauteur maximum de 150 mm est soudé au centre de la plaque de base. L'extrémité inférieure du support est entourée d'un manchon.

L'utilisateur peut se protéger contre les chutes à l'aide de son équipement de protection individuelle au niveau de l'œillet de l'anneau vissé et sécurisé.

Le point d'ancrage individuel est conçu de manière à pouvoir absorber les forces à attendre en cas de charge due à une chute lorsqu'il est combiné avec les systèmes de filins ABS-Lock® SYS-I à SYS-IV.

Dans cette version, le dispositif d'ancrage sert de dispositif d'ancrage intermédiaire ou final des systèmes de filins, conformément à la norme DIN EN 795:2012 Type C de la société ABS Safety GmbH. Il est possible de monter des composants de guidages de filins appropriés à la place de l'œillet de fixation. Le dispositif d'ancrage est prévu pour résister à une sollicitation dans toutes les directions et il est en acier résistant à la corrosion.



Fig. 1: Dispositif d'ancrage, type: ABS-Lock® X-Solar, monté sur rail en aluminium (exemple de montage)

(15) Rapport d'examen

PB 18-234, 26.11.2018